
HYSTÉROSCOPIE

MadameDate :

Votre médecin vous a proposé une intervention nommée hystérocopie. La présente feuille a pour but de renforcer les informations qui vous ont été apportées oralement par le médecin afin de vous expliquer les principes, les avantages et les inconvénients potentiels de l'opération qu'il vous a conseillée.

Les informations ci-dessous sont issues de la fiche d'information du CNGOF (Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français) dans sa version rédigée en 1999 et révisée en 2009 (version actuellement en vigueur).

Qu'est-ce qu'une hystérocopie ?

- L'intervention, qui se déroule par les voies naturelles, permet dans un premier temps de visualiser directement l'intérieur de la cavité utérine afin de préciser le diagnostic et les possibilités de traitement (hystérocopie diagnostique). Un tube muni d'une optique est introduit par le canal du col utérin et un liquide est injecté dans la cavité utérine pour permettre la visualisation.
- **L'hystérocopie opératoire** peut permettre de traiter certaines anomalies de la cavité utérine confirmées par l'exploration (fibromes, polypes, anomalies de la muqueuse, cloisons, synéchies...) à l'aide d'instruments et/ou d'un bistouri électrique, toujours par les voies naturelles.

Comment se passe l'opération ?

- Dans tous les cas, il y a la nécessité d'injecter au travers du col, dans la cavité utérine, un liquide en petite quantité qui permet un gonflement de celle-ci pour une meilleure visualisation. Sérum physiologique pour l'hystérocopie diagnostique, glyocolle ou sérum physiologique pour les hystérocopies opératoires.
- Dans le cas où il s'agit de réaliser une simple **hystérocopie diagnostique**, les hystérocopes modernes, flexibles ou rigides, d'un diamètre de l'ordre de 3 mm, rendent possible leur utilisation en ambulatoire sans la nécessité d'une anesthésie quelconque, et peuvent permettre de pratiquer, selon les mêmes modalités, les techniques de stérilisation tubaire.
- En cas d'**hystérocopie opératoire**, l'intervention peut être réalisée sous anesthésie générale ou loco-régionale (péridurale ou rachi-anesthésie), après avis du chirurgien et de l'anesthésiste.
- Il est parfois possible ou nécessaire de réaliser une autre intervention au cours de la même anesthésie (par exemple, en cas de stérilité, une coelioscopie est souvent réalisée simultanément). De même, une biopsie sous contrôle hystérocopique pourra être réalisée afin de prélever et de faire analyser la muqueuse utérine.

Existe-t-il des risques ou des inconvénients ?

L'hystéroscopie est une intervention courante dont les suites sont indolores et simples dans la majorité des cas. Hormis les risques spécifiques à l'anesthésie, vous devez être informée de la possibilité de certains événements, cependant rares.

- **En cours d'intervention** : une perforation de l'utérus peut parfois survenir. Cela peut empêcher la réalisation de l'acte qui était prévu initialement. Cela ne nécessite généralement pas d'intervention mais une coelioscopie peut parfois être nécessaire pour éliminer une lésion exceptionnelle des organes de voisinage (intestin, vessie, vaisseaux sanguins) qui nécessiterait une prise en charge spécifique. Des risques exceptionnels liés à la réabsorption du liquide injecté dans l'utérus ont été décrits (œdème du poumon, réaction allergique, troubles cardiaques), pouvant très exceptionnellement entraîner un risque vital ou de séquelles graves.

- **Dans les suites** : celles-ci sont habituellement simples et indolores. Les infections utérines (endométrites) sont rares et peuvent nécessiter un traitement antibiotique.

Certains risques peuvent être favorisés par votre état, vos antécédents ou par un traitement pris avant l'opération.

Il est impératif d'informer le médecin de vos antécédents (personnels et familiaux) et de l'ensemble des traitements et médicaments que vous prenez.

En pratique

• Avant l'opération :

- une consultation pré-anesthésique est réalisée systématiquement avant toute intervention nécessitant une anesthésie ;
- vous serez hospitalisée le matin même ou la veille de l'opération ;
- après une prémédication (tranquillisant), vous serez conduite au bloc opératoire ;
- en cas d'anesthésie, une perfusion sera mise en place, puis l'anesthésie sera réalisée.

• Après l'opération :

- s'il y a eu une anesthésie, vous passerez en salle de réveil avant de retourner dans votre chambre ;
- la sortie peut avoir lieu le jour même ou dans les deux jours suivants ;
- un saignement vaginal modéré est banal au cours de la période postopératoire ;
- une activité physique et sexuelle normale peut être reprise dès l'arrêt des saignements ;
- en cas de douleurs, de saignements, de fièvre, de vomissements ou toute autre anomalie, il est indispensable d'informer votre médecin.

Cette feuille d'information ne peut sans doute pas répondre à toutes vos interrogations. Dans tous les cas, n'hésitez pas à poser au médecin toutes les questions qui vous viennent à l'esprit, oralement ou en utilisant la case suivante :

Questions et commentaires :

Je, soussignée

Coller étiquette patiente
(obligatoire)

atteste avoir été informée **par le Docteur**.....
le...../...../20.....
qu'il était opportun de réaliser une hystérocopie.

- ✓ **Je reconnais que ce médecin m'a informée :**
 - de mon état de santé,
 - des bénéfices, des risques et des contraintes de l'acte envisagé en fonction de mon état de santé
 - des bénéfices et des risques des éventuelles alternatives thérapeutiques.
- ✓ **Je reconnais avoir lu attentivement la fiche d'information** ci-dessus intitulée « hystérocopie » (CNGOF, version 1999 révisée en 2009) **et avoir compris son contenu** ainsi que les informations et recommandations qui m'ont été transmises. J'ai également pu poser toutes mes questions et obtenu des réponses claires de la part du médecin.
- ✓ **J'ai été prévenue**, qu'au cours de l'acte envisagé, une découverte ou un événement imprévu pourrait conduire le médecin à l'étendre en réalisant des actes complémentaires différents de ceux prévus initialement, voire à interrompre le protocole envisagé.
- ✓ **J'autorise**, dans ces conditions, l'opérateur à effectuer tout acte ou prescription qu'il estimerait nécessaire.
- ✓ J'ai disposé d'un délai de réflexion suffisant et m'estime désormais éclairée pour prendre une décision en toute connaissance de cause, **j'accepte l'acte proposé.**

Lieu....., le.....(date) (obligatoire)

Signature de la patiente (obligatoire)

DROIT D'ACCES AUX DONNEES PERSONNELLES : conformément aux dispositions de la CNIL, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission de vos données, y compris des données génétiques et des origines ethniques, couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre des programmes de recherche et d'être traitées. Ces droits s'exercent auprès de votre médecin référent qui seul connaît votre identité.

RECHERCHE : Vous êtes hospitalisée dans un hôpital universitaire, sauf opposition de votre part, vos données personnelles codées (sans vos noms et prénoms) peuvent être utilisées pour la recherche.